



# Le reliquat nous divise, divisons le reliquat !

Vous allez recevoir au cours des prochains jours un courrier de notification du montant de votre reliquat (ou complément indemnitaire annuel, CIA) pour 2018 (au titre de l'activité 2017) qui sera normalement versé sur la paye de juillet 2018.

Le CIA, c'est ce qui reste dans l'enveloppe globale allouée à notre rémunération pour l'année. C'est une des deux composantes du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP avec l'indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (IFSE) versée chaque mois. **C'est pour nous tous, un petit coup de pouce bienvenu en période de vacances scolaires dans un contexte où nos salaires (depuis 2010) et nos primes sont gelés (il faut bien financer les cadeaux au grand patronat).** C'est le petit bonus que chacun d'entre nous attend, qui ne compense pas notre perte de pouvoir d'achat mais qui met quand même un peu de beurre dans les épinards.

**Mais le CIA, c'est aussi une des armes de l'administration, pour nous mettre un peu plus la pression et nous monter les uns contre les autres.**

**L'individualisation du salaire, c'est non !**

A l'automne 2016 et durant le premier semestre 2016, avec l'intersyndicale CGT-CFDT-CNT-FSU-FO-Solidaires-UNSA, nous nous étions fortement mobilisés (pétition, deux rassemblements et manifestation) notamment pour « Le versement à parts égales de la totalité du reliquat de prime quelle que soit la catégorie ».

Force est de constater que pour le CIA de cette année, les écarts entre catégories ont été diminués, la région Grand Est se rapprochant des montants moyens nationaux. Les critères restent eux toujours aussi flous, chaque agent restant à la merci de critères arbitraires, quand ils ne sont pas illégaux.

Voici les fourchettes décidées par la Direccte pour 2018 :

Catégorie A : de 276 à 513 €

Catégorie B : de 237 à 440 €

Catégorie C : de 204 à 380 €

Concernant les écarts entre catégories nous sommes encore loin de notre revendication : **le versement à parts égales de la totalité du reliquat de prime quelle que soit la catégorie.**

Notre direction veut nous faire croire que grâce au CIA les mérites des uns et des autres seraient récompensés. Pourtant, il s'agit d'un leurre individuel et nuisible à l'ensemble du collectif de travail. Sur fond d'idéologie méritocratique, cela vise à faire croire que l'on peut, et surtout qu'il est légitime, de progresser individuellement au détriment de ses collègues (en se racontant que si on obtient plus que le collègue ou le voisin ça doit sûrement être parce qu'on est meilleur que lui ou plus méritant).

Au final le supposé « mérite » renvoie toujours en dernier recours au simple niveau d'amour ou de détestation que nous porte le ou les supérieurs hiérarchiques. Le CIA individualisé est à la fois un outil de pression sur les agents et un moyen de nous diviser.

**Versement à parts égales de la totalité du reliquat de prime quelle que soit la catégorie**

**Agissons en cohérence avec notre revendication !**

**Pour contrer ce système pervers et inégalitaire, nous vous proposons dès maintenant une action forte, solidaire et collective de collecte d'une partie du CIA, pour une redistribution égalitaire entre les agents, quelle que soient leur catégorie ou le « niveau » qui leur a été attribué.**

Au moment où nous sommes tous malmenés par les réorganisations de nos services, les suppressions de poste et la surcharge de travail, cette action doit être un message fort envoyé à la Direccte et au ministère exprimant la volonté de refuser cette logique absurde d'attribution du CIA qui nous met en concurrence les uns avec les autres.

**Le dispositif que nous proposons  
à celles et ceux qui souhaitent s'engager  
dans cette action de collecte et de redistribution égalitaire du CIA**

1) D'ici le 13 juillet 2018, les agents qui souhaitent participer s'inscrivent sur le Framadate suivant : [inscription CIA égalitaire](#). Il s'agit d'un Framadate « anonyme » auquel seuls ont accès le minimum d'agents nécessaire.

2) Une fois reçu le document vous notifiant votre CIA 2018, si vous vous êtes signalé sur le lien « Framadate », vous adressez un mail à l'adresse [cia.egalitaire@bidule.com](mailto:cia.egalitaire@bidule.com) en indiquant vos nom, prénom, montant de CIA notifié réduit de 20% pour tenir compte d'un abattement fiscal moyen, et en indiquant : « Je mandate le syndicat CNT pour ma participation à l'opération de collecte et redistribution égalitaire du CIA »

3) Nous nous engageons à conserver l'anonymat de ces données. Seuls un ou deux militants auront accès à cette boîte mail [cia.egalitaire@bidule.com](mailto:cia.egalitaire@bidule.com) et établiront alors une liste des participants avec leur CIA respectif, afin de pouvoir calculer le niveau de CIA moyen des participants.

4) Une fois que tous les agents s'étant inscrit sur le « Framadate » auront adressé le mail à l'adresse [cia.egalitaire@bidule.com](mailto:cia.egalitaire@bidule.com) nous calculerons alors le montant de la part moyenne de CIA entre tous les agents participants.

5) Nous collecterons alors sur le compte CNT les versements des participants dont le CIA (après abattement de 20%) sera supérieur au montant moyen collecté après abattement. Ceux-là devront donc verser à la collecte la différence entre leur CIA déduit de 20% et le montant moyen collecté après abattement. Par exemple pour un agent ayant perçu un CIA de 500€, et dans le cas où le montant moyen collecté après abattement serait de 240€, celui-ci devra verser à la collecte 160€ (400-240).

6) Une fois la collecte opérée, nous verserons le complément de CIA aux participants dont le CIA (après abattement de 20%) sera inférieur au montant moyen collecté. Ceux-là percevront donc la différence entre leur CIA déduit de 20% et le montant moyen collecté. Par exemple pour un agent ayant perçu un CIA de 200€, et toujours dans le cas où le montant moyen collecté serait de 240€, celui-ci percevra 80€ (240-160).

**Versement à parts égales de la totalité du reliquat de prime quelle que soit la catégorie**

**Ce que la Direccte nous refuse, faisons-le nous-mêmes !**

**A l'heure où on nous demande sans cesse de « faire du collectif »,  
montrons, par cette action, NOTRE vision du collectif,  
par la détermination et la solidarité !**